

ANNONCE

« *Nos forêts, notre avenir : élargir notre rôle de gestionnaire* »

**Forum national sur la gestion
des terres forestières des Premières Nations
Ottawa (Ontario)
Les 29 et 30 mars 2011**



www.afn.ca



www.nafaforestry.org

FORUM

L'Assemblée des Premières Nations (APN) et l'Association nationale de foresterie autochtone (ANFA) tiendront un forum de dirigeants de deux jours consacré à la gestion des terres forestières des Premières Nations. Ce forum réunira des dirigeants régionaux des Premières Nations des OPT ou d'autres organisations régionales ou provinciales pertinentes, des cadres et professionnels d'organismes et entreprises du secteur forestier autochtone et des membres des Premières Nations influents qui travaillent dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, dont la foresterie et la planification de l'usage des terres, et qui estiment que les Premières Nations sont susceptibles de jouer un rôle dans ces domaines.

La résolution n° 21/2010 demande la tenue d'une réunion nationale sur l'avenir de la forêt boréale sur les territoires traditionnels des Premières Nations. La résolution n° 37/2010 requiert l'organisation d'un forum national sur la gestion des forêts, qui serait consacré tout particulièrement à l'économie à faibles émissions de carbone et au financement du carbone. Le forum permettra d'examiner ces résolutions, mais la principale question à étudier sera la façon dont les Premières Nations peuvent jouer un rôle plus actif dans la gestion des terres forestières et des ressources naturelles par l'intermédiaire de leurs organisations. Il s'agit d'une question complexe très politisée qui s'articule autour des droits ancestraux et issus de traités et des modes de gestion de la forêt et des ressources naturelles. Étant donné qu'un nombre de plus en plus important de demandes sont formulées sur l'utilisation des terres et ressources forestières, des droits (propriété) sont

accordés en conséquence; cette question requerra l'attention des Premières Nations et de leurs organisations.

.../2

OBJECTIFS, SUJETS ET RÉSULTATS

- Un profil amélioré de l'importance de la gestion des terres forestières durables pour le bien-être des Premières Nations et une meilleure compréhension des conditions requises pour gérer plus efficacement les ressources naturelles des Premières Nations.
- Des relations entre les dirigeants des Premières Nations et les professionnels de la foresterie des Premières Nations pour la tenue d'une discussion franche sur les principales questions concernant le secteur forestier, par exemple les changements climatiques, la conservation de la forêt, la gestion du carbone forestier en tant que fonction de la gouvernance des Premières Nations et la toute nouvelle bio économie.
- Une meilleure compréhension du rôle que les organisations des Premières Nations pourraient jouer dans les activités de recherche et de défense liées à la forêt, l'élaboration des politiques forestières, les activités de recherche et développement et l'apport d'un soutien consultatif aux Premières Nations dans la gestion des terres forestières et le développement forestier.
- Des recommandations portant sur un engagement plus profond dans la gestion des ressources forestières et naturelles, y compris la restructuration des organisations des Premières Nations ou la mise en place de nouvelles institutions des Premières Nations pour mieux examiner les intérêts des Premières Nations dans la gestion des ressources forestières et naturelles.

DATE ET ENDROIT

Le forum se tiendra au Minto Suite Hotel, à Ottawa, les 29 et 30 mars 2011.

ORGANISATEURS DU FORUM ET COLLABORATEURS

La résolution n° 37/2010 demande d'organiser un forum en collaboration avec l'ANFA. Plusieurs autres organisations des Premières Nations avaient aussi demandé la tenue d'un forum national par l'intermédiaire de leurs propres résolutions et de communiqués de presse sur des sujets connexes, telle l'Entente sur la forêt boréale canadienne. Un comité directeur constitué de représentants de ces organisations a été mis sur pied pour planifier le forum.

L'ANFA agira en tant que secrétariat du comité directeur. De plus amples renseignements seront affichés sur les sites Web de l'APN et de l'ANFA.